

Conseil de Direction  
73<sup>ème</sup> session  
Dakar, les 27 et 28 juin 2007

RS/DGLE/CJ/

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
DE LA 73ÈME SESSION TENUE À DAKAR  
Les 27 et 28 juin 2007**

## Communiqué de Presse de la 73<sup>ème</sup> Session Tenue à Dakar, les 27 et 28 juin 2007

Le Conseil de Direction du Fonds de Solidarité Africain a tenu sa 73<sup>ème</sup> session, les 27 et 28 juin 2007, à Dakar, sous la Présidence de **Monsieur Mongo AHARH KPESSOU, Administrateur du FSA pour la République Togolaise**, assurant la Présidence du Conseil de Direction du Fonds de Solidarité Africain.

**Madame Nénè Mboup Dieng**, Directrice Générale des Finances au Ministère de l'Économie et des Finances de la République du Sénégal, représentant le Ministre d'Etat, empêché, a procédé à l'ouverture solennelle de la réunion.

Après l'ouverture des travaux, le Conseil s'est réuni sous sa forme statutaire, en présence des Représentants des Etats membres.

Les pays membres du Fonds de Solidarité Africain sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali, l'Ile Maurice, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le Fonds de Solidarité Africain est un outil de financement de développement qui a pour objet de favoriser le financement des investissements en étant un catalyseur des systèmes financiers des pays membres et de faciliter la mobilisation de l'épargne locale et extérieure en intervenant sur les marchés financiers.

Au cours de ses travaux, le Conseil de Direction a examiné les états financiers du Fonds arrêtés au 31 décembre 2006 et l'état d'exécution du budget 2006 et les a approuvés.

Ces états financiers font ressortir un total de bilan de vingt quatre milliards huit cent dix sept millions huit cent onze mille huit cent soixante dix sept (24.817.811.877) francs CFA et un résultat net bénéficiaire de trois cent quatre vingt neuf millions cinq cent vingt deux mille quatre cent soixante dix (389.522.470) francs CFA.

Le Conseil a félicité la Direction Générale et tout le Personnel du Fonds pour les résultats opérationnels et financiers enregistrés et les a encouragés à poursuivre les efforts entrepris dans la gestion rigoureuse de l'Institution.

Le Conseil a validé les projets de textes fondamentaux de l'Institution (le projet d'Accord révisé et le projet des Statuts), et a, par ailleurs, examiné diverses notes techniques relatives à la réorganisation et à l'ouverture du capital ainsi que l'instauration d'un système de cotation des risques et l'institution de normes prudentielles applicables au Fonds.

Le Conseil a également approuvé les demandes de garantie pour un montant total de quatre milliards six cent quatre vingt dix millions neuf cent vingt quatre mille trois cent quatre vingt seize (4.690.924.396) francs CFA en faveur de 07 projets provenant du Burkina Faso, du Burundi, de la Centrafrique, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger.

Le Conseil a, par ailleurs, examiné divers autres points concernant le fonctionnement du Fonds.

A l'issue des travaux, le Conseil de Direction a exprimé ses vifs remerciements à **Son Excellence Maître ABDOULAYE WADE, Président de la République du Sénégal, Chef de l'État**, à **Son Excellence Monsieur CHEIKH HADJIBOU SOUMARE, Premier Ministre**, Chef du Gouvernement, aux Membres du Gouvernement et au Peuple Sénégalais pour toutes les facilités accordées et l'accueil chaleureux dont il a été l'objet.

Fait à Niamey le 28 juin 2007

**Le Président en exercice  
du Conseil de Direction**

**Mongo AHARH KPESSOU  
Administrateur du FSA pour la  
République du Togo**